



n° 146
3 avril
2015

Pages 3359
à 3362

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....	3361
Arrêté n°2015-124 du 01 avril 2015 portant recevabilité des candidatures relatives à l'élection partielle pour un siège vacant du collège A – professeurs et personnels assimilés – au conseil du Pôle Sciences et Technologie.....	3361
Arrêté n° 2015-143 du 24 mars 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle....	3361

ARRÊTÉS

Arrêté n°2015-124 du 01 avril 2015 portant recevabilité des candidatures relatives à l'élection partielle pour un siège vacant du collège A – professeurs et personnels assimilés – au conseil du Pôle Sciences et Technologie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 et suivants,
- Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,
- Vu les statuts du Pôle Sciences et Technologie,
- Vu l'arrêté n° 254-89 du 2 mars 2015 relatif à l'organisation de l'élection partielle pour un siège vacant du collège A « professeurs et personnels assimilés » au conseil du Pôle Sciences et Technologie.

ARRÊTE

Article 1 : Candidatures

Sont déclarées recevables, dans le cadre de l'élection partielle destinée à pouvoir le siège vacant du collège « professeurs et personnels assimilés » au conseil du Pôle Sciences et Technologie, les candidatures suivantes :

1. Madame DUPUY Christine
2. Monsieur MAUGARD Thierry

Article 2 : Publication

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1er avril 2015.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2015-143 du 24 mars 2015 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 953-6,
- Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté n° 2015-134 du 24 mars 2015 relatif à la proclamation des résultats de l'élection du 24 mars 2015 à la commission paritaire d'établissement

ARRÊTE

Article 1

Siègent à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires :

BLANCHARD Gérard, président de l'université
BARBOTIN Marlène, directrice générale des services
WIART Isabelle, adjointe à la directrice générale des services et directrice des ressources humaines
FAYET Sylvie, directrice de la bibliothèque universitaire
AUGIER Laurent, directeur de la faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines
FORBEAU Francis, directeur de la direction du système d'information
INARD Christian, directeur du pôle sciences et technologie
JOUBERT Patrice, directeur de l'institut universitaire de technologie
TEIXEIRA Marie-Grâce, responsable administrative et financière du pôle sciences et technologie
CAMPS Sylvie, responsable administrative et financière de la faculté de droit, de science politique et de gestion
RABAH Annaïg, responsable administrative et financière de l'institut universitaire de technologie
CADILHAC-GALLERENT Nathalie, responsable du service des affaires juridiques et statutaires
COSTEDOAT Luc, responsable du service de la gestion immobilière et technique

Membres suppléants :

FRANCHANT Mathias, vice-président du conseil d'administration
GARCIA Pascale, vice-présidente de la commission de la recherche du conseil académique
AUBERT Anne , vice-présidente orientation, réussite et insertion professionnelle
MARIE Catherine, doyen de la faculté de droit, de science politique et de gestion
CHARNEAU Franck, directeur de la cellule d'accompagnement aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
EGWURUBE Joseph, directeur du centre inter-pôles d'enseignement des langues
ESTIOT Laurent, directeur du service universitaire des activités physiques sportives et d'expression
AGNELY Olivier, agent comptable
LE GOC Philippe, directeur des études et de la vie universitaire
DEBIAIS Sylvie, responsable du service des études et de la vie étudiante
LUSSAN Eric, adjoint à la directrice des ressources humaines
AUTISSIER Aline, responsable de la cellule prospective, évaluation et ressources
CHARTIER Anne-Cécile, responsable du service conventions

Article 2

Siègent à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle en qualité de représentants des personnels :

Groupe ITRF – catégorie A

Lydie VERGER et Nadège SALAVILLE, titulaires ;
Hugues VILLESUZANNE et Olivier MARTIN, suppléants

Groupe ITRF – catégorie B

Eric GUERIN et Jean-François MEUSNIER, titulaires ;
Antony GELICUS et Lydia TALAMON, suppléantes

Groupe ITRF – catégorie C

Aynur KILIC et Catherine COURTEL, titulaires ;
Isabelle MARCHESSEAU et Joëlle PATARIN, suppléantes

Groupe AENES – catégorie A

Cécile HARDY-RADENAC, titulaire ;
Laurent HUE, suppléant

Groupe AENES – catégorie B

Didier THIBAUT, titulaire ;
Geneviève CHIALI, suppléante

Groupe AENES – catégorie C

Valérie BURLET et Isabelle GIROUY, titulaires ;
Stéphanie PINAUD et Sylviane PICQ, suppléantes

Groupe BU – catégorie A

Louise BERAUD – LE FRANC, titulaire
Suzanne BELLANDE, suppléante

Groupe BU – catégorie B

Anne-Cécile SEGURA, titulaire
Jacqueline DIASCORN, suppléante

Groupe BU – catégorie C

Sandrine BACHELET, titulaire
Valérie LORAND, suppléante

Article 3

Le présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université, abroge l'arrêté n° 2014-310 du 28 août 2014 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement de l'université de La Rochelle.

Fait à La Rochelle, le 31 mars 2015.

Le président
Gérard Blanchard